

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 2 juin 2021, la députée de Gaspé déposait une pétition (2593-20210602) à l'Assemblée nationale concernant la possible reprise des activités de forage à Galt, près de Gaspé. La pétition demande au gouvernement du Québec de retirer toute forme d'investissement public dans le projet Galt, y compris l'actuelle participation de 8,4 millions de dollars de Ressources Québec.

Ce dossier a été déposé devant la cour dans le cadre d'un processus judiciaire opposant la société Gaspé Énergies inc., une filiale de Ressources Utica inc., et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Par conséquent, je n'émettrai aucun commentaire au sujet de ce dossier et de la possibilité de reprise des activités de forage sur le site de Galt.

Je rappelle toutefois que notre gouvernement s'est déjà engagé publiquement à ne pas investir davantage dans ce projet et à évaluer ses options concernant soit une vente négociée de ses actions, soit la récupération des sommes non investies.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pierre Fitzgibbon